

ENJEUX	Evolution tendancielle	CONSÉQUENCES sans SAGE	Impacts sur le territoire	Solutions alternatives			IMPACTS SAGE (positionnement 1)	IMPACTS SAGE (positionnement 2)	IMPACTS SAGE (positionnement 3)	
				Positionnement 1 minimum	Positionnement 2 facilitateur	Positionnement 3 prescripteur				
CONFIRMATION DE LA BONNE QUALITÉ DE L'EAU	I.1	Augmentation du nombre d'habitants : Augmentation de la population et du tourisme, avec une tendance à une meilleure répartition dans l'espace (arrière-pays) et une volonté pour une meilleure répartition dans le temps	*Augmentation des rejets domestiques *Augmentation du trafic routier et ferroviaire	1-Dégradation qualité eau et écosystème de l'étang, et donc des conditions pour conchyliculture et pêche (eutrophisation, qualité sanitaire et chimique) 2-Dégradation conditions accueil touristique (qualité milieux)	*Application des normes réglementaires SAGE (lien conchyliculture) *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Fixer normes rejets sectorisées pour coquillages *Suivi des step *Protocole de gestion des rejets en crise *Suivi des réseaux et pluvial	*Fixer normes rejets en lien eutrophisation (P) *Réglementation des rejets *Etude projet pour rejets en mer *Définition des orientations schéma directeur pluvial *Etude des bassins de rétention des	a-Non dégradation de la qualité sanitaire de l'eau b-Pérennisation conditions qualité pour conchyliculture pêche	a'-Amélioration qualité eau-écosystème b'-Amélioration conditions qualité pour conchyliculture pêche	a', b' et c-Consolidation valeur touristique
	I.2	Pollution diffuse d'origine agricole : Malgré raisonnement et fertilisation, existe toujours un impact des produits phytosanitaires	*Présence d'une pollution diffuse	1a-Dégradation qualité eau et écosystème de l'étang, et donc des conditions pour conchyliculture et pêche (eutrophisation, qualité chimique) 2a-Dégradation des conditions pour accueil touristique (accès AEP et qualité milieux) 3-Traitements eau potable plus coûteux (augmentation du prix de l'eau)	*Gestion réglementaire SAGE et par CA *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Actions de sensibilisation en concertation avec organisme agricole *Promotion MAE telles que définies dans N2000 *Suivi des rejets serres	*Promotion et soutien de l'agriculture biologique (telle que Natura 2000) *Réglementation épandage *Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transfert	a et b	a', b', c et d-Maintien qualité AEP	a', b', c et d
	I.2 (prospectif)	Pollution diffuse d'origine agricole : Augmentation de l'usage des produits phytosanitaires (mauvaise image, produits chers pour secteur en crise)	*Développement agriculture hors-sol dans Salanque *Augmentation pollution diffuse	1a-Dégradation qualité eau et écosystème de l'étang, et donc des conditions pour conchyliculture et pêche (eutrophisation, qualité chimique) 2a-Dégradation des conditions pour accueil touristique (accès AEP et qualité milieux) 3-Traitements eau potable plus coûteux (augmentation du prix de l'eau)	*Gestion réglementaire SAGE et par CA *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Actions de sensibilisation en concertation avec organisme agricole *Promotion MAE telles que définies dans N2000 *Suivi des rejets serres	*Promotion et soutien de l'agriculture biologique (telle que Natura 2000) *Réglementation épandage	a	a', b' et c	a', b', c et d
	I.3	Augmentation des villégiatures sauvages : Cabanes et camping-cars	*Gestion des cabanes *Gestion du camping sauvage	1, 2a et 3	*Gestion réglementaire *Application du plan de gestion "camping-cars" *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Concertation telle que définie par diagnostic "cabanes"	*Plan d'action "assainissement" en lien avec SPANC *Renforcement de l'interdiction des cabanes	a et b	a', b', c et d	a', b', c et d
	I.4	Augmentation du nombre de forages abandonnés ou mal réalisés : Déprise agricole, mauvaise gestion des cabanes	*Multiplication des forages *Augmentation du nombre de forages défectueux	2a et 3	*Gestion réglementaire et par CA *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Concertation telle que définie par diagnostic "cabanes" *Maîtrise foncière *Gouvernance SAGE Roussillon	*Renforcement de l'interdiction des cabanes	b, c et d	a', b', c et d	a', b', c et d
	I.5	Respect de la législation en vigueur (eau douce) pour les piscicultures	*Gestion économique des piscicultures *Possible impact en milieu lagunaire	1 et 2	*Gestion réglementaire et contrôlés par la DDPP *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Mise en place d'un suivi et étude d'impact avant définition de nouvelles normes	*Réglementation des rejets	a et b	a', b' et c	a', b' et c
	I.6	Traitements des caves vinicoles inadaptés	*Possible impact sur les systèmes d'assainissement ou problèmes de rejets	1, 2 et 3a- Alimentation en eau potable plus coûteuse (coût assainissement)	*Application des normes réglementaires *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Etude de l'existant et travaux de raccordements nécessaires	*Plan d'action "assainissement" en lien avec SPANC *Traitements autonomes obligatoires	a et b	a', b' et c	a', b' et c
I.7	Augmentation des aménagements	*Diminution des zones tampons	1,2a et 3 4-Mesures compensatoires coûteuses	*Plan pluriannuel ZH/hiérarchisation *Mesures compensatoires *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Intégration de l'inventaire ZH dans SAGE *Intégration des préconisations du PPZH (surtout préservation rôle épuratoire) dans PAGD *Hiérarchisation dans mise en œuvre du	*Définition ZHIEP- ZSGE dans mise en œuvre SAGE (pré-sectorisation) *Maîtrise foncière (CG, CL, Safer) *Réglementation de mesures compensatoires spécifiques	a' et b'	a', b', c et d	a', b', c et d	
LITE DE LA RESSOURCE EN EAU	II.1	Augmentation de la population et du tourisme, malgré une tendance à une meilleure répartition dans l'espace et le temps	*Aggravation du déficit *Diversification par le karst *Intrusion du biseau salé	1- Dégradation de la qualité de l'eau et écosystème de l'étang et des conditions pour conchyliculture et pêche (eutrophisation, qualité sanitaire et chimique) 2b-Dégradation conditions accueil touristique (saturation de la capacité d'accueil) 3b-Alimentation en AEP plus coûteuses (captages plus loin, plus difficiles, plu coûteux)	*Gestion par communes et exploitants	*Gouvernance inter-SAGE *Réduction gaspillage *Sécurisation (interconnexion réseaux, réservoirs) et diversification *Prévention utilisation Karst (étude captages et périmètres protection)	*Détermination orientations pour exploitation karst *Schémas AEP interSAGE *Priorisation des usages eau brute *Restriction de la capacité d'accueil de nouveaux résidents (SCOT, PLU)	e-Alimentation en eau potable sur le court terme	e'-Sécurisation de l'alimentation en eau potable	e'
	II.2	Ressource déficitaire et exogène	*Aggravation du déficit *Diversification par le karst *Intrusion du biseau salé *Application du principe de solidarité	2b et 3b	*Gestion par communes et exploitants	*Gouvernance inter-SAGE *Réduction gaspillage *Sécurisation (interconnexion réseaux, réservoirs) et diversification *Prévention utilisation Karst (étude captages et périmètres protection)	*Détermination orientations pour exploitation karst *Schémas AEP interSAGE *Priorisation des usages eau brute *Restriction de la capacité d'accueil de nouveaux résidents (SCOT, PLU)	e	e'	e'

ENJEUX	Evolutions tendancielle		CONSÉQUENCES sans SAGE	Impacts sur le territoire	Solutions alternatives			IMPACTS SAGE (positionnement 1)	IMPACTS SAGE (positionnement 2)	IMPACTS SAGE (positionnement 3)
					Positionnement 1 minimum	Positionnement 2 facilitateur	Positionnement 3 prescripteur			
FRAGILISÉS	II.3	Réchauffement climatique : Sécheresses de plus en plus fréquentes	*Aggravation du déficit *Intrusion du biseau salé	2b et 3b	*Gestion par communes et exploitants	*Gouvernance inter-SAGE *Réduction gaspillage *Sécurisation (interconnexion réseaux, réservoirs) et diversification *Prévention utilisation Karst (étude captages et périmètres protection)	*Détermination orientations pour exploitation karst *Schémas AEP interSAGE *Priorisation des usages eau brute *Restriction de la capacité d'accueil de nouveaux résidents (SCOT, PLU)	e	e'	e'
	III.1	Augmentation de la population	*Augmentation de la fréquentation	5-Perte de biodiversité (déplacement, pollution) 6-Dégradation des systèmes dunaires	*Gestion par communes et propriétaires *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Canalisation du public *Préservation dunes telle que définie dans N2000	*Interdiction d'accès sur certains sites *Maîtrise foncière	a	a'	a'
	III.2	Non entretien des espaces naturels : Abandon parcelles agricoles, fermeture agouilles	*Fermeture des milieux *Augmentation de la salinité *Introduction d'espèces	5a-Perte de biodiversité (standardisation) 7-Obstructions hydrauliques 8-Développement espèces introduites	*Pas de gestion *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Entretien durable (N2000...) *Programmes arrachage en cours	*Obligation d'entretien des espaces en fermeture (risques incendie) *Opérations arrachage supplémentaires *Gestion rejets step pour augmenter eau douce	a"-Perte biodiversité	a'	a' et c
CONSERVATION ZONES HUMIDES ET ESPACES REMARQUABLES	III.3	Augmentation des aménagements	*Augmentation de la fréquentation *Aménagements d'espaces naturels *Diminution des zones tampon *Introduction d'espèces	2, 4, 5, 6, 7 et 8	*Gestion règlementaire *Plan pluriannuel ZH / hiérarchisation *Mesures compensatoires *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Canalisation du public *Intégration de l'inventaire ZH dans SAGE *Concertation telle que définie par diagnostic "cabanes" *Plan pluriannuel ZH / hiérarchisation	*Renforcement de l'interdiction des cabanes *Définition ZHIEP - ZSGE dans mise en œuvre SAGE (pré-sectorisation) *Maîtrise foncière *Reconquête ZH	a'	a'	a' et c
	IV.1	Augmentation du nombre de pratiquants sportifs	*Augmentation de la fréquentation	3c- Dégradation des conditions pour accueil touristique (dégradation paysagère et saturation capacité d'accueil) 5 et 6 9- Augmentation des conflits d'usages 10-Atteinte à la sécurité des biens et des personnes	*Gestion règlementaire *Suivis qualité du milieu (RSL, herbiers...)	*Zonage global (concertation Natura 2000) *Canalisation du public *Préservation des dunes telle que définie dans N2000	*Charte des bonnes pratiques (N2000) *Favoriser activités en mer *Interdiction d'accès public à certains sites *Maîtrise foncière	a	a', c et f-Sécurisation des biens et des personnes	a', c et f
	IV.2	Engouement pour les nouveaux sports	*Augmentation du nombre d'activités	9 et 11-Fermeture de l'étang à la glisse	*Gestion règlementaire	*Zonage global (concertation Natura 2000)	*Charte des bonnes pratiques (N2000) *Favoriser activités en mer	a et b	a, b', c et f	a', b', c et f
GESTION DES USAGES	IV.3	Gestion des graus non concertée	*Entrave illégale à la navigation *Possible impact sur poisson, braconnage *Gestion conflictuelle (amende)	1b-Dégradation des conditions pour pêche (moins de poissons) 2c- Dégradation des conditions pour accueil (navigation)	*Gestion ouverture par pêcheurs et règlementaire par police	*Organisation de la concertation *Définition des conditions de gestion *Assurer la libre circulation	*Animation de la cellule de gestion *Règlementation de l'ouverture des portes	b	b', c et f	b', c et f
	V.1	Gestion du trait de côte : Passage d'une gestion locale et curative à une gestion intégrée	*Stabilisation du trait de côte	12-Diminution du phénomène d'érosion	*Gestion règlementaire *Convention de gestion	*CLE consultée sur dossier	*Porteur d'une politique de gestion *Recul stratégique	f	f	f'
	V.2	Augmentation de la population et des aménagements	*Augmentation de la pression foncière *Augmentation de l'exposition des populations aux risques naturels	10a-Atteinte à la sécurité des biens et des personnes (exposition aux risques inondation-submersion)	*Gestion règlementaire	*Maîtrise foncière *Définition de zones tampon	*Restriction des surfaces urbanisables sur aléa faible (SCOT, PLU) *Recul stratégique	f	f'	f'
PREVENTION DES RISQUES	V.3	Changement climatique : Orages et tempêtes de plus en plus fréquents	*Augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles	10a	*Gestion règlementaire	*Prévention des risques, aménagements hydrauliques *Définition de zones tampons	*Restriction des surfaces urbanisables sur aléa faible (SCOT, PLU) *Recul stratégique	f	f'	f'
	V.4	Mauvaise gestion hydraulique	*Augmentation du risque d'inondation	10b-Atteinte à la sécurité des biens et des personnes (exposition au risque inondation)	*Gestion règlementaire	*Prévention des risques, aménagements hydrauliques *Maintien de zones tampons	*Restriction des surfaces urbanisables sur aléa faible (SCOT, PLU) *Recul stratégique	f	f'	f'